

CONDITIONS D'ADMISSION

CESI OU C2D ou présenter une épreuve d'admission en français et mathématique niveau ESI.

MODALITE D'INSCRIPTION

A l'inscription, prévoir :

- la carte d'identité
- titre d'étude : Voir ci-dessus
- n° inscription au FOREM pour les *demandeurs d'emploi* indemnisés à 100% (justificatif)
- attestation du CPAS pour les personnes émergeant au CPAS
- preuve ou attestation délivrée par une administration publique pour les personnes en situation d'handicap.

Conditions financières : voir site www.iepscf-namur.be

Paiement par BANCONTACT

DUREE DES ETUDES

L'après-midi de 13h à 17h30.

TITRE DELIVRE

Attestation de réussite .

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.E.P.S.C.F. Namur Cadets

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : info@iepscf-namur.be

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 15h30 à 21h,
le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site www.iepscf-namur.be

IEPSCF NAMUR-CADETS
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



MECANICIEN DE CYCLES

Objectifs de la formation:

Effectuer la maintenance d'un cycle:

- Remplacer gaines et câbles;
- Régler dérailleurs avant et arrière;
- Montage et dévissage de roues.

Monter, démonter et contrôler:

- La direction;
- La transmission;
- Le pédalier;
- Les poignées.

Contrôler et vérifier ou rectifier:

- Les feux d'éclairage et de signalisation;
- Le système de freinage;
- La suspension;
- La pression adéquate des pneumatiques;
- Les systèmes de changements de vitesse;
- Le système d'aide à la propulsion.

D'observer de manière autonome l'état:

- Des éléments constitutifs du cadre;
- Des éléments mécaniques (câbles, de commande, roues, fixations, potence, jeu de roulements, ...)
- Les éléments d'électricité (dynamo, connexions, câblages, ...).

De rédiger une fiche de maintenance.

De procéder aux réparations.

De réaliser des retouches de peinture.



INTITULES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)	PERIODES
Travaux pratique: mécanique des cycles	160



Assurer la première mise en service:

- de s'appuyer sur les directives du constructeur;
- d'identifier le type de cycle;
- de vérifier la conformité du contenu du conditionnement : accessoires, etc.;
- d'assurer le montage du cycle;
- de veiller à ce que les conditions techniques de mise sous garantie soient réunies;
- de vérifier l'état de fonctionnement des organes et procéder aux opérations et réglages nécessaires (potence, dérailleurs, ...);
- de tester et de faire la démonstration du fonctionnement du cycle;

Assurer des opérations d'entretien du cycle en s'appuyant sur les directives prescrites par le constructeur:

- de nettoyer le cycle avant l'entretien;
- de contrôler et de rectifier au besoin les feux d'éclairage et de signalisation;
- de contrôler et de rectifier au besoin le système de freinage mécanique et/ou hydraulique;
- de contrôler et de vérifier au besoin la suspension;
- de vérifier et de rétablir si nécessaire la pression adéquate des pneumatiques;
- de vérifier et de régler au besoin les systèmes de changement de vitesses;
- de vérifier et de régler le système d'aide à la propulsion électrique;
- de régler le cycle au moyen des appareils d'essai habituels;
- de graisser et de lubrifier les éléments concernés;
- d'observer de manière autonome l'état: les éléments constitutifs du cadre, les éléments de mécanique (câbles de commande, roues, fixations, systèmes de freinage et de changement de vitesses, potence, jeu de roulements,...), les éléments d'électricité (dynamo, connexions, câblages,...),
- de consigner par écrit les observations sur une fiche de rapport;

Procéder aux réparations et à l'installation d'accessoires : de nettoyer le cycle avant les réparations; de repérer les dysfonctionnements du matériel suivant: moyeux, chaîne, roues, rayons, jantes, boyaux, pneumatiques, freins, changement de vitesse.